

Sommaire

La déprime chez
nos voisins

Côté énergie : l'avenir
s'annonce intéressant

Retour de la
production en
Amérique du Nord

Tendances lourdes et
conjoncture

Des robots qui
marchent

Présence chinoise
au Congo

Notes de lecture

Saviez-vous que...

Des nouvelles
de la firme

Programme de
formation pratique

La déprime chez nos voisins

À peu près tous les vendeurs et agents manufacturiers qui démarchent le territoire états-unien sont unanimes à nous faire part de la déprime qui affecte les dirigeants d'entreprises avec lesquels ils font affaires. Les entreprises liées au domaine de la construction résidentielle sont de toute évidence les plus affectées, puisque leur secteur d'activité est présentement dans un creux de vague et qu'il en sera ainsi pour plusieurs mois encore.

Les états-unien, pour la plupart, ont mal accepté de payer plus de 4 dollars le gallon d'essence. On aurait dit qu'ils n'ont rien vu venir. Même le « chairman » de la compagnie Ford, Bill Ford, a admis dans une interview accordée le mois dernier au magazine Business Week, que la haute direction de son entreprise ne pensait pas que le prix de l'essence allait monter aussi haut et qu'ils n'avaient pas cru bon de diminuer la production des véhicules énergivores. Comme problème de myopie, difficile de trouver mieux !

Ce n'est pas plus rose chez GM. Au rythme où la compagnie accumule les déficits trimestriels, probablement qu'elle n'aura pas le choix de déposer son bilan ou de faire une fusion avec Ford, comme les rumeurs commencent à en faire part. Est-ce possible de faire un « fort » avec deux « faibles » ? Plusieurs experts en doutent. La direction de deux entreprises vient de demander au gouvernement des E.U. de leur venir en aide. Somme demandée : 50 G\$!

Bien sûr, si le bâtiment va mal et si l'automobile est aussi dans le marasme, il n'en faut pas plus pour dire que l'économie américaine est en crise. Pendant ce temps, on ne voit pas que le prix du pétrole est à la baisse, probablement à cause d'une baisse de la consommation aux États-Unis (une baisse de 700 000 barils par jour depuis juillet sur un total de 20,1 millions), que les exportations du pays sont à la hausse et que le dollar américain prend un peu de force par rapport à la plupart des autres monnaies (y compris la nôtre), ce qui aura comme effet de faire baisser le coût des produits importés. Ils ne semblent toutefois pas trop s'inquiéter du déficit budgétaire de l'année en cours que le gouvernement fédéral évalue à 469G\$.

Nous le savons, aux États-Unis il est difficile d'avoir le juste milieu : tout va mal, ou on bat des records de croissance. Comme notre économie est très dépendante de la leur, nous devons en subir les contrecoups. Belle occasion pour aller voir ailleurs ce qui s'y passe. Le Brésil a une économie en pleine croissance, la Russie présente des occasions d'affaires dans le domaine forestier où les fabricants québécois d'équipements pourraient y faire des affaires d'or. Les domaines minier et de l'environnement, partout dans le monde, vivent une période euphorique, l'agrolimentaire est en progression partout et les prix sont généralement bons.

Bref, ce n'est pas parce que nous avons des voisins frileux que nous devons nous replier sur nous-mêmes et attendre bêtement que le mauvais temps passe ! ■

Côté énergie : l'avenir s'annonce intéressant

À court terme, le prix du pétrole nous offre un petit répit. Il se pourrait même qu'il baisse encore, ce qui en apparence va faire mentir ceux (comme nous, d'ailleurs) qui annonçaient un prix du baril à la hauteur de 150\$ avant la fin de la présente année. Tant mieux si nous nous sommes trompés. Toutefois, nous pensons qu'il ne faut pas pavoiser trop vite.

Le problème de fond n'a pas changé. La consommation mondiale continue d'augmenter et la production bouge peu. Nous ne sommes pas à l'abri de problèmes géopolitiques potentiels dans plusieurs pays producteurs tels que le Vénézuéla, l'Irak, l'Irak et le Nigéria.

C'est du côté des énergies alternatives que l'avenir nous apparaît plus brillant. Comme le souligne *The Economist* dans un excellent cahier spécial publié dans son édition du 21 juin dernier, après la décennie de l'informatique dans les années 1980, celle de l'Internet pour la décennie 1990, celle des biotechs et des nanotechs dans les années 2000, la décennie 2010 sera celle de l'énergie (des énergies).

Les deux vedettes, le pétrole et le charbon, feront graduellement place à des substituts qui deviendront intéressants et pratiques au fur et à mesure que les prix baisseront pour les consommateurs. Parmi les énergies dites « de la relève », on pourra compter sur les suivantes (dont certaines ont le potentiel d'être majeures) : l'éolien, les cellules photovoltaïques (la production de l'énergie solaire est en croissance de

50% par année), la géothermie, les biocarburants (autres que ceux provenant des produits alimentaires) dont le glucose, qui a le potentiel de remplacer les produits pétrochimiques et les résidus de la biomasse (si tous les résidus disponibles aux États-Unis étaient utilisés, on pourrait produire 350G de litres de carburant par année, soit l'équivalent de 65% de la consommation actuelle de pétrole), l'énergie atomique semble aussi retrouver un certain intérêt.

Parmi les solutions vraiment « propres » la production d'hydrogène à partir de l'eau en utilisant l'énergie solaire est sans doute la plus intéressante, voire même, être la plus révolutionnaire de toutes celles que nous venons d'énumérer.

Graduellement, les bonnes vieilles lois de l'économie font leur travail. Plus on investira en R&D pour mettre au point les technologies, et plus le prix du pétrole sera élevé, plus les solutions alternatives deviendront intéressantes, plus la demande va augmenter pour une énergie en particulier, plus les prix vont continuer de baisser, ce qui va entraîner à nouveau une croissance de la demande, ce qui aura un effet positif sur les prix. Le principe de la substitution d'une solution par rapport à une autre déjà existante a fait ses preuves depuis qu'il y a des humains sur la terre. C'est ce même principe qui va continuer de s'appliquer tout au long de notre évolution vers l'adoption de sources alternatives d'énergie au fil des deux prochaines décennies. ■

Retour de la production en Amérique du Nord



Avec les hausses importantes des coûts du transport maritime, la hausse des prix due à l'imposition de taxes à l'exportation (sur l'acier en Chine), la hausse de la valeur du yuan chinois, la hausse des prix de vente demandée par les exportateurs chinois (on parle présentement de hausses de 10 à 15%) plusieurs entreprises songent à rapatrier au Canada ou à transférer au Mexique les produits dont elles avaient, depuis quelques années, délo-

calisées la production en Asie. C'est aussi le cas d'autres entreprises qui sont insatisfaites de la qualité des produits qu'elles importent ou de certaines qui ne peuvent plus accepter les longs délais de livraison que leur donnent les entreprises chinoises trop occupées à répondre à leurs clients chinois.

Il n'est probablement pas loin le jour où, pour certaines industries en particulier, il sera à nouveau possible de fabriquer ici des produits qui, depuis quatre ou cinq ans, sont importés de Chine. Il faut donc revisiter des clients perdus au cours des deux ou trois dernières années, à l'époque où l'attrait de la Chine n'avait pas de limites, et voir s'ils ne peuvent pas redevenir des clients fidèles sur lesquels vous appuyer pour assurer la croissance future de votre entreprise. ■

Tendances lourdes et conjoncture

Il ne faut pas confondre « conjoncture » et « tendances lourdes ». À court terme, les phénomènes conjoncturels suivants vont en apparence contredire ce que nous avons identifié dans les derniers numéros de *l'Info Réseau* comme étant des tendances lourdes.

En effet, le prix du pétrole va encore baisser et probablement s'établir pendant quelques temps à la hauteur des 100 dollars du baril, les prix des denrées alimentaires vont aussi baisser (les récoltes de blé en Amérique du Nord et en Europe atteindront cet automne des niveaux records), ce qui fera que la valeur du dollar canadien perdra de la force. Il se pourrait d'ailleurs que la valeur de ce dernier baisse au niveau des 92 cents US. Tout cela est le résultat d'une baisse importante de la demande pour le pétrole et pour les

autres matières premières aux États-Unis et en Europe, ce qui aura comme résultat de développer la « quasi-récession » dans laquelle nous sommes actuellement engagés. Tout cela est temporaire.

À plus long terme, la demande pour le pétrole va redevenir forte, la production va peu ou pas augmenter et les prix vont repartir à la hausse vers les 150 dollars le baril, le prix des denrées (à cause des prix du maïs qui sont indexés au prix du pétrole) va repartir à la hausse. Il en sera de même pour les prix des autres matières premières et, immanquablement, comme ce fut le cas dans le passé, le dollar canadien va de nouveau se diriger vers les 1,10\$. Ce qui monte, redescend et vice versa ! ■

Des robots qui marchent

Au lieu d'être boulonnés au sol comme ceux de la génération précédente, les robots utilisés dans plusieurs usines de production au Japon « marchent sur deux jambes », « voient » où ils vont, « sentent » les choses et « travaillent » en équipe avec des humains ou avec d'autres robots !

Toyota et Honda croient que ces « humanoïd robots » ont un bel avenir et représentent un potentiel de marché qu'elles qualifient de « huge ». Que ce soit à la maison pour exécuter des tâches domestiques ou dans les hôpitaux pour faire des opérations (ils sont plus précis et plus fiables avec le scalpel et le laser que ne le sont les chirurgiens) et dans les usines pour faire de l'assemblage, inspecter des produits, faire des salades et débiter de la viande dans les abattoirs, ces robots ont un brillant avenir.

Encore faut-il s'assurer que ces robots respecteront les trois lois édictées par Isaac Asimov dans ses romans sur les robots, à savoir:

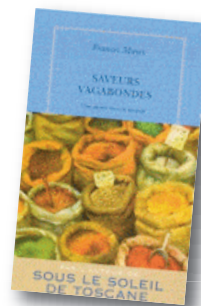
- Première Loi : *Un robot ne peut porter atteinte à un être humain ni, restant passif, laisser cet être humain exposé au danger ;*
- Deuxième Loi : *Un robot doit obéir aux ordres donnés par les êtres humains, sauf si de tels ordres sont en contradiction avec la Première Loi ;*
- Troisième Loi : *Un robot doit protéger son existence dans la mesure où cette protection n'entre pas en contradiction avec la Première ou la Deuxième Loi.* ■

Notes de lecture

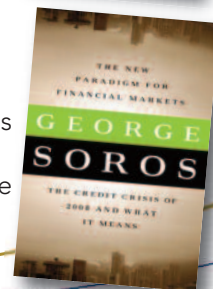
- Le dernier livre de Nancy Huston, *L'espèce fabulatrice*, est un chef d'œuvre. Publié chez Actes Sud, ce livre vite lu, nous rappelle que nos vies sont essentiellement composées des fictions que nous nous créons nous-mêmes. ■



- Frances Mayes, l'auteur de *Sous le soleil de Toscane* nous fait rêver avec *Saveurs Vagabondes* publié chez Folio. Ce sont des récits de voyage au Maroc, en France et dans le sud de l'Italie. ■



- *The Credit Crisis of 2008 and What it Means*, publié chez BBS par George Soros qui prédit la fin de la croissance du crédit basé sur le dollar américain comme devise de référence. ■



Présence chinoise au Congo

Pourquoi ce pays de 60 M d'habitants intéresse-t-il autant le gouvernement chinois ? La Banque Mondiale affirme que c'est l'un des pires endroits au monde où faire des affaires et Transparency International classe le niveau de corruption pratiqué dans ce pays au 168^{ème} rang sur 179.

La Chine investit présentement 6,5G\$ dans les infrastructures routières et ferroviaires et plus de 2G\$ dans la mise en production de diverses mines du pays. Elle ne demande aucune garantie financière autre que l'accès aux minerais qu'elle va ensuite transformer en métaux en Chine.

Il faut se rappeler que, pendant environ une dizaine d'années, la Chine a vendu des armes au gouvernement congolais tout au long de la guerre civile qui s'est déroulée dans ce pays dans les années 1990 et 2000. Il y a donc longtemps qu'elle avait les yeux sur cet immense réservoir de matières premières. ■



Saviez-vous que...

- Il est plus avantageux de produire du métal en Chine que n'importe où ailleurs dans le monde : les technologies utilisées sont les plus modernes, les taux d'intérêts établis par le gouvernement sont bas et les lois et règlements sur l'environnement sont peu contraignants.
- La Chine dans son plan quinquennal 2006-2010 a prévu réduire son taux de croissance annuelle à 7,5% au lieu du 10,5% qu'elle connaît actuellement. Va-t-elle y arriver ? Certains prétendent qu'après les Olympiques, le gouvernement va faire pression pour que le rythme de la croissance ralentisse.
- Une récente étude de l'OCDE sur la Chine conclut que la pollution réduit l'output de l'économie de 3 à 7% par année, principalement à cause des problèmes respiratoires des employés qui ne peuvent se présenter à leur travail.
- Le projet de Stéphane Dion d'imposer aux entreprises une taxe sur le carbone serait injuste pour les entreprises manufacturières qui exportent et pour celles qui doivent concurrencer des produits importés. Elle aurait le même effet néfaste que la taxe fédérale qui existait avant l'arrivée de la TPS. Cette dernière est une taxe qui est applicable à l'utilisateur final seulement, ce qui met tous les producteurs et les importateurs sur le même pied d'égalité. Ce qui n'est pas le cas avec la taxe sur l'énergie.
- Le départ des employé(e)s clés d'une entreprise coûte très cher. Une étude récente de la firme Lee Hecht Harrison, dont la firme André Filion et Associés est le représentant pour le Canada, démontre qu'il peut en coûter de 140 à 200% du salaire annuel de la personne qui quitte en perte de productivité, coût de recrutement, coût de formation, etc. D'où l'importance de se doter d'un plan de rétention des ressources stratégiques de votre entreprise. ■

Des nouvelles de la firme

- Formation d'une filiale sous le nom de Grisvert Inc. dont nous vous parlerons plus longuement dans l'Info Réseau du mois de décembre prochain.
- Une association d'affaires prometteuse avec Glocal (www.goglocal.ca), une société conseil établie à Baie Comeau et qui compte à son actif, pour le compte d'entreprises de la Côte Nord, des réalisations importantes en commercialisation dans environ 25 pays. La firme que dirige Éric Berthelot a comme mission « l'internationalisation des entreprises ». Avec 20 ans d'expérience en commercialisation à l'exportation, Éric qui est ingénieur industriel et détenteur d'un MBA, vient ajouter de la profondeur à l'équipe de consultants du Groupe Dancause dont la mission, rappelons-le, est d'accompagner la direction des organisations dans la définition de leurs stratégies d'affaires, dans l'élaboration et l'implantation de leurs plans de mise en œuvre.
- Le Groupe Dancause et Associés Inc a récemment été accrédité par le MAPAQ à titre « d'auditeur » pour la réalisation des audits dans le cadre de son programme « compétitivité-innovation 2008-2013 » auprès d'entreprises en agroalimentaire qui voudraient se prévaloir de l'un ou l'autre ou de

plusieurs volets d'un généreux programme de subventions offert par le MAPAQ pour la réalisation de projets dans les domaines suivants: adoption de meilleures pratiques d'affaires, innovation de produits et de procédés, accompagnement pour la commercialisation, implantation de technologies de fabrication de pointe, développement d'une stratégie d'affaires innovatrice. Pour avoir accès à ces programmes, les entreprises doivent faire faire, par une firme accréditée, un diagnostic cinq fonctions (audit) dont le coût est entièrement payé par le MAPAQ.

- Simon Dancause, un consultant indépendant spécialisé, dont la mission est le « développement de l'efficacité opérationnelle de l'entreprise en développant le leadership mobilisateur de ses gestionnaires » se joint au Groupe en qualité de spécialiste en coaching et en formation des ressources humaines, principalement dans les fonctions reliées à la production. Ingénieur de formation, il a fait carrière chez Alcan pendant 18 ans. Il est depuis 12 ans consultant en gestion auprès des directeurs de production et des contremaîtres dans quelques dizaines d'entreprises manufacturières situées dans plusieurs régions du Québec. ■

Programme de formation pratique

Après avoir constaté au fil des années que plusieurs entreprises n'ont pas de comité de direction à proprement parler ou que plusieurs de celles qui en ont un ne savent pas bien l'utiliser, nous avons développé un programme de formation et coaching sur « le bon fonctionnement d'un comité de direction ».

Cette formation d'une durée de 2 à 3 heures n'est disponible qu'en entreprise.

Pour de plus amples informations sur nos programmes de formations à venir, nous vous invitons à consulter www.dancause.net. ■



Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons un bel automne, en espérant qu'il y aura des compensations pour le « drôle » d'été que nous avons eu.

Réjean Dancause, Philippe Dancause, Jean-Yves Caron, Philippe Jolin, Rodolphe Meynier, Michel Giraud, Jean Saint-Pierre, Marie-Claude Michaud, Chantal Demers, Sandra Muratagic, Rémi Ducharme, Anne-Marie Sikora, Simon Dancause, Éric Berthelot, Jean-Sébastien Bouchard